ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL BON
Société civile au capital de 300.000 €
260 rue du Château
21250 BROIN
390 610 863 RCS DIJON

Réunis en AGE le 11/05/2026, les associés ont nommé en qualité de gérant, à compter du11/05/2026 et sans limitation de durée, M. Virgil BON demeurant à BROIN (21250) – 676,Grande rue.Mention sera faite au RCS de DIJON
POUR AVIS

AL26023145

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination sociale : PAUL BROCHERIEUX
Forme : SARL
Siège social : 14 B RUE DE LA POSTE, 21000 DIJON
Capital social : 10 000 €
RCS DIJON 980 988 638

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er juin 2026, l'associé unique a décidé de transférer à compter du 1er juin 2026 le siège social qui était situé au 14B rue de la poste 21000 DIJON, à l'adresse suivante 13 rue Marguerite Yourcenar 21000 DIJON.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de DIJON

AL26023158

AVIS DE MODIFICATION

Suivant AGE du 16/04/26 prenant effet le même jour, les associés de la SCI « ROSREM » au capital de 380.000 euros, dont le siège est à BOUZERON (71150) 11 rue des Dames, RCS CHALON SUR SAONE102.899.465, ont décidé de transférer le siège social à BEAUNE (21200) 34 rue sainte Marguerite, Résidence Paul Bouchard. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON.
Gérants : Mme Rosine GARNIER, née NOIROT, demeurant à BEAUNE (21200) 34 rue sainte Marguerite, Résidence Paul Bouchard, et Mr Rémi GARNIER, demeurant à BOUZERON (71150) 11 rue des Dames. Activité : Organisation du patrimoine familial, en vue d'en faciliter la gestion et la transmission et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision. La mise à disposition à titre gratuit au profit de Mme Rosine GARNIER, associée majoritaire et cogérante de la société, sa vie durant, des biens et droits de l'immeuble sis à BEAUNE (21200) Résidence Paul Bouchard, 34 rue sainte Marguerite. Gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale. Acquisition par voie d'achat ou d'apport, la construction, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits mobiliers et immobiliers; l'aliénation de ceux de ces biens et droits mobiliers et immobiliers devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.
Prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, la gestion de titres, droits sociaux et valeurs mobilières.

AL26023176

AVIS DE MODIFICATION

Suivant AGE du 16/04/26 prenant effet le même jour, les associés de la société civile « GARNIER PATRIMOINE » au capital de 603.060 euros, dont le siège est à NOGENT SUR MARNE (94130) 6 rue Léon Lepoutre, RCS CRETEIL 428.127.591,ont décidé de transférer le siège social à BEAUNE (21200) 34 rue sainte Marguerite, Résidence Paul Bouchard. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON.
Gérants : Mme Rosine GARNIER, née NOIROT, demeurant à BEAUNE (21200) 34 rue sainte Marguerite, Résidence Paul Bouchard, et Mr Rémi GARNIER, demeurant à BOUZERON (71150) 11 rue des Dames. Activité : Organisation du patrimoine familial, en vue d'en faciliter la gestion et la transmission et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision. Gestion de titres de sociétés ou d'un portefeuille d'actions, d'obligations ou de toutes autres valeurs mobilières. La propriété, l'administration, l'exploitation par bail,location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutile à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.
La société peut accorder sa caution hypothécaire aux souscripteurs de ses parts en garantie des emprunts que ceux-ci contracteraient pour libérer leur apport et ainsi permettre à la société de réaliser son objet social.

AL26023177

AVIS DE MODIFICATION

Suivant AGE du 16/04/26 prenant effet le même jour, les associés de la société civile « GARNIER TELIM » au capital de 2.000 euros, dont le siège est à NOGENT SUR MARNE (94130) 6 rue Léon Lepoutre, RCS CRETEIL 484.627.625, ont décidé de transférer le siège social à BEAUNE (21200) 34 rue sainte Marguerite, Résidence Paul Bouchard. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON.
Gérants : Mme Rosine GARNIER,née NOIROT, demeurant à BEAUNE (21200) 34 rue sainte Marguerite, Résidence Paul Bouchard, et Mr Rémi GARNIER, demeurant à BOUZERON (71150) 11 rue des Dames. Activité : Gestion de titres de sociétés ou d'un portefeuille d'actions, d'obligations ou de toutes autres valeurs mobilières. La propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement. La société peut accorder sa caution hypothécaire aux souscripteurs de ses parts en garantie des emprunts que ceux-ci contracteraient pour libérer leur apport et ainsi permettre à la société de réaliser son objet social.

AL26023178

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DELTA & INDIA
Société civile immobilière
au capital de 200 euros
Siège social : 34 Rue du Carré
21160MARSANNAY LA COTE
851 588 046 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 28 mars 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 34 Rue du Carré, 21160 MARSANNAY LA COTE au 6 Impasse Saint Urbain 21160 MARSANNAY LA COTE à compter du 28 mars 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL26023180

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL VIELLARD TERRASSEMENT
SARL au capital de 2 500 €
Siège social : 26 GRANDE RUE
21700 NUITS ST GEORGES
949 044 515 RCS DIJON

Aux termes de l'AG du 01/06/2026, il a été décidé de transférer le siège social au **19 ROUTE DE POUILLY 21820 LABERGEMENT LES SEURRE** à compter du 01/06/2026.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL26023221

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFÈTE DE LA CÔTE-D'OR
Déclaration d'utilité publique des captages « source de Fontenille » et « source de Fontenotte » situés à SENAILLY

Par arrêté préfectoral du 19 mai 2026 une enquête publique sera ouverte du mardi 9 juin 2026 à 9h au mardi 30 juin 2026 à 12h, soit 22 jours, sur les communes de Sénailly, Athie et Viserny portant sur la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection des captages « source de Fontenille » et « source de Fontenotte » situés à Sénailly, en vue de l'utilisation,du traitement et de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine au profit de la commune de Sénailly.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté à la mairie de Sénailly (2 rue des Écoles – 21500), à la mairie de Athie (24 grande rue – 21500) et à la mairie de Viserny (11 rue Belin - 21500) et les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies. Le dossier sera mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côte-d'Or à l'adresse suivante : **https://www.cote-dor.gouv.fr** (rubriques Actions de l'État >Environnement > Eau > Enquêtes publiques).
Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire enquêteur, M. Antonio TINELLI, retraité de la gendarmerie, à la mairie de Sénailly, ainsi que par voie dématérialisée à l'adresse suivante : **ddt-ser-pe@cote-dor.gouv.fr** au plus tard le 30 juin 2026 à 12h.
Le commissaire enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées à la mairie de Sénailly les mardi 9 juin 2026 de 9h à 12h (ouverture de l'enquête), mardi 30 juin 2026 de 9h à 12h 2026 (clôture de l'enquête), à la mairie de Viserny, le lundi 15 juin 2026 de 9h à 12h et à la mairie de Athie, le vendredi 19 juin 2026 de 9h à 12h.
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur soit dans les mairies de Sénailly, Athie et Viserny, soit à la préfecture de la Côte-d'Or – direction départementale des territoires– 57 rue de Mulhouse à Dijon ou sur le site internet **http://www.cote-dor.gouv.fr**

AL26022996

// DIVERS

SOCAMA BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Societe coopérative de caution mutuelle
à capital variable
14, Boulevard de la Tremouille
RCS Dijon n° 307 018 705

AVIS

Comptes approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale ordinaire du 19 mai 2026, qui s'est réunie sur convocation de son Conseil d'administration à l'Hostellerie de Levernois, rue du golf à LEVERNOIS (21200),
COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE Arrêté au 31.12.25
Intérêts et produits assimilés N : 545,705 N-1: 218,436
Intérêts et charges assimilés N : -81,894
Revenus des titres à revenu variable N : 536 N-1 : 351
Commissions (produits) N : 1,057,313 N-1 : 643,317
Commissions (charges) N : -14,888 N-1 :-3,769
PRODUIT NET BANCAIRE N : **1,506,772** N-1: **858,335**
Charges générales d'exploitation N : -212,039 N-1 : -91,451
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION N : **1,294,733** N-1 : **766,884**
Coût du risque N : -1,178,818 N-1 : 1,996
RESULTAT D'EXPLOITATION N : **115,915** N-1: **768,881**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT N : **115,915** N-1 : **768,881**
Résultat exceptionnel N : 0 N-1 : 0
Impôt sur le bénéfice N : 55,270 N-1 : 67,029
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées N : 0 N-1 : 0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE N : **171,185** N-1 : **835,910**
BILAN PUBLIABLE Arrêté au 31.12.25
ACTIF
Créances sur les établissements de crédit N : 24,788,477 N-1 : 5,635,127
Opérations avec la clientèle N : 8,729,948 N-1: 6,026,409
Actions et autres titres à revenu variable N :0 N-1 : 0
Participations et autres titres détenus à long terme N : 22,328 N-1 : 12,110
Autres actifs N : 122,673 N-1 : 70,899
Comptes de régularisation N : 74,783 N-1 : 33,558
TOTAL DE L'ACTIF N : **33,738,209** N-1 : **11,778,102**
PASSIF
Dettes envers les établissements de crédits N: 4,188,061 N-1 : 818,106
Autres passifs N : 0 N-1 : 0
Comptes de régularisation N : 1,940,097 N-1: 1,144,744
Provisions pour risques et charges N : 6,586,818 N-1 : 4,244,983
Provisions sectorielle N : 0 N-1 : 0
Dettes subordonnées N : 6,591,072 N-1 : 2, 072,774
Capitaux propres hors FRBG N : **14,432,161** N-1 : **3,497,495**
Capital souscrit N : 2,451,696 N-1 : 1,852,932
Prime d'émission N : 10,536,573 N-1 : 371,855
Réserves N : 1,272,707 N-1 : 436,798
Provisions réglementées N : 0 N-1 : 0
Report à nouveau N : 0 N-1 : 0
Résultat de l'exercice N : 171,185 N-1 : 835,910
TOTAL DU PASSIF N : **33,738,209** N-1 : **11,778,102**
HORS BILAN
Engagements d'ordre de la clientèle N : 234,259,962 N-1 : 66,417,729
dont Engagements contre garantis FEI N : 23,311,938 N-1 : 28,613,823
Le Conseil d'administration

AL26023192

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
du 08/06/2026

La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Meursault : Vigne Bourgogne Côte d'Or Rouge et Coteaux Bourguignon Blanc - Urbanisme : Zone AVP du PLU - 1 ha 49 a 67 ca 'MURGEY DE LIMOZIN' : AZ-0085—0116—0117 - 'LES BASSES GOUTTES' : BC-0073—0074—0075—0076
Les Maillys : Libre – terres, sol et taillis – Urbanisme : RNU - 7 ha 87 a 70 ca 'CHOLONGE' : YB-0055 - 'LES GIROLLES' : ZH-0088 - 'DARINGURE EST' : ZH-0019—0022—0023—0024—0025—0026
Dossier Chaugey, Colmier-le-bas, Villars-santenoge : Objectif : Maintien des fermiers en place
Chaugey : Terres, prés, landes, bois - urbanisme : RNU 155 ha 16 a 23 ca 'LES CHAMPETS' : A-0001—0002—0003—0004—0005—0006—0007 - 'LA COMBE' : A-0030—0031 - 'LAIGUILLOTTE' : A-0008—0010—0017—0018—0019—0020—0024—0025 - 'CHAMPS DES ROISES' : A-0027—0028 - 'SOUS LA FONTAINE' : A-0070 - 'COMBE DE RUCHEROIS' : B-0049 - 'LA PNAUDE' : B-0030—0032—0033—0034 - 'AU DESSUS DE LA CROIX' : B-0057—0058—0059 - 'LA MONTAGNE' : B-0095 - 'LA LUCHEROTTE' : B-0016 - 'PRESMOUTS' : B-0018—0019—0022—0023 - 'LA COTE CHARLES' : B-0014—0098 - 'DERRIERE LES MEIX' : C-0146 - 'COMBE AU SAINT' : C-0089—0090 - 'COTESOLMON' : C-0141 - 'SUR LE CHARMOY' : C-0020—0021 - 'PRES DU VEAU' : C-0053—0054—0056—0057—0058—0059 - 'DERRIERE LA CARRIERE' : C-0075 - 'LE BRAS SAINT ANTOINE' : C-0035—0036—0037 - 'LES PLAINES' : C-0070 - 'CHAMPS DE BOUTS' : C-0028 - 'SUR LES ECLOUOTTES' : C-0102
Colmier-le-Bas (52) : parcelles boisées - urbanisme : RNU 45 a 80 ca 'LE VAL DE LIGNE' : ZD-0033—0037
Villars-Santenoge (52) : Terres, landes - Urbanisme : RNU 3 ha 25 a 85 ca 'COMBE DE PREMOU' : ZH-0028—0092—0093—0169
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/06/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023215

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 5 mai 2003, Madame Noëlle Micheline MARTIN, en son vivant agent technique, demeurant à LONGCHAMP (21110) 18 rue du Lycée, née à VARANGES (21110), le 11 décembre 1944, ayant conclu avec Monsieur Jean Marc FRELIH un pacte civil de solidarité sous le régime de l'indivision, le 29 avril 2010, enregistré à la mairie de DIJON le 29 avril 2010, décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 19 février 2026.
A consenti un legs universel
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clémence BAILLY, Notaire Associé de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil, le 24 mars 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Clémence BAILLY, notaire à DIJON, référence CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26023179

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Clara SANCHEZ FERREIRA, notaire associée de la SAS «JOUFFROY & FILEAS», office notarial n°21086, situé à DIJON (21000), 43 rue Elsa Triolet - Parc d'activités Valmy, le 3 juin 2026, Monsieur Ilir SINANI et Madame Célia Annie PROCHWIEZ, demeurant ensemble à FONTAINE-LES-DIJON (21121), 1, rue des frères paquet,
Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code Civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice en l'office notarial où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

AL26023228

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

VOCALIB DÉVELOPPEMENT
SASU au capital de 10?000 €
Siège social :
46 rue Alphonse de Lamartine,
21600 Longvic
SIREN 951 375 807 – RCS Dijon

Par décision de l'associé unique en date du 31 décembre 2025, les comptes de liquidation ont été approvés et la clôture des opérations de liquidation a été prononcée à la même date.
Le liquidateur, Monsieur Muriel HENNEQUIN, demeurant 46 rue Alphonse de Lamartine, 21600 Longvic, a été déchargé de son mandat.
Le siège de liquidation est fixé au 46 rue Alphonse de Lamartine, 21600 Longvic.
Les actes seront déposés au RCS de Dijon.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26023157

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

NOVARYS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 8C Rue Morel Retz, 21000 DIJON
Aux termes d'un acte sous signature électronique privée du 03/06/2026 , il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : NOVARYS
Siège : 8C Rue Morel Retz, 21000 DIJON
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Achat et revente en vu de la constitution d'une flotte de tout type de véhicules (terrestres à moteur ou non, nautiques, aéronefs...) tout type de remorques ou d'engins tractés ayant pour but la mise à disposition sans chauffeurs contre rémunération desdits véhicules ou autres via des plateformes dédiées
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : David CARDYN, demeurant 8C Rue Morel Retz, 21000 DIJON
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL26023170

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société MALOARCA, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 365 000 euros,
Durée : 99 ans,
Siège social : 8 rue de la Planchotte, 21850 ST APOLLINAIRE,
Objet social : acquisition, propriété, vente, administration, gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous biens immobiliers ou mobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs; réalisation de toutes prestations ou services administratifs, de direction,
La gérante est Madame Maud CHÂTÉ, demeurant 8 Rue de la Planchotte 21850 ST APOLLINAIRE.
Pour avis - La Gérance

AL26023198

NIÈVRE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL DES BEAUREGARDS
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital social de 273 800 Euros
Siège social : 7 bis rue des Ecoles
58400 MESVES-SUR-LOIRE
RCS NEVERS - N°328 180 302

Suivant délibération d'AGE du 1er juin 2026, les associés ont agrée à effet du même jour la démission de gérance de Mme Carole LESAGE-GUYON.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL26023110

Notaires

LEXCO NOTAIRES

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SCI BPJ
Société civile immobilière
au capital de 204.000 Euros
Siège social : 6 rue Henri Bachelin
58230 MONTSAUCHE-LES-SETTONS
RCS NEVERS 807 909 593

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 7 mars 2026, il a été acté à compter de ce même jour, la nomination de Monsieur Philippe JALLOIS demeurant 2 impasse Marie Curie, 30870 CLARENSAC et de Madame Brigitte JALLOIS demeurant 11 rue de la Somme, 39750 VERNANTOIS aux fonctions deco-gérants, suite aux décès de Monsieur Gilbert JALLOIS le 25 novembre 2022 et de Madame Rénée JALLOIS le 6 mars 2026, et modification des statuts.
Pour avis
La gérance

AL26023156

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI SAINT ANDRE
au capital de 51070,42€
RCS NEVERS SIREN 415 379 726
Siège 15 rue Saint André 58170 LUZY

Par AGE du 14/03/2026, enregistrée au SPFE de Nevers, le 18/03/2026 ref 5804P01 2026N00168, les associés de la SCI SAINT ANDRE ont décidé à l'unanimité, à compter du 14/03/2026
- de transférer le siège social à 10 rue des Remparts 58170 LUZY
- fin des fonctions de Mr Louis MARTIN
- de nommer gérante Mme Emilie Sylvie MARTIN née à AUTUN le 21/08/1982 aux lieu et place de Mr Louis MARTIN
Pour unique insertion
Le gérant

AL26023173

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

GFA DOMAINE DE CORCELLE
au capital de 3 000€
RCS NEVERS SIREN 919 697 631
Siège 11 La Gauchère 58170 POIL

Par AGE du 12/09/2025, enregistrée au SPFE de Nevers, le 16/09/2025 ref 5804P01 2025 N 00490, Mme Marianne AIACH, co gérante et associée du GFA a démissionné, à compter du 12/09/2025.
Mme AIACH ne sera pas remplacée.
Pour unique insertion
Le gérant

AL26023174

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Libellule
SCI au capital social de 100 Euros
Siège social : 6 rue de l'enfer
58190 FLEZ CUZY
910 084 599 RCS NEVERS

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 19 Mars 2026, le siège social a été transféré au 7 Route de Corbigny 58190 FLEZ CUZY à compter de cette date.
Mention au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL26023193

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

ACTE SOUS SEING PRIVE en date à NEVERS (Nièvre) du 29/05/2026 enregistré à service de la publicité foncière et de l'enregistrement NIEVRE le 01/06/2026 dossier 202600009106 référence 5804P01 2026 A 00318
VENDEUR : - Madame Sophie THEPENIER demeurant à POUGUES-LES-EAUX (Nièvre) - 289, Rue du Chazeau, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 538 354 788
ACQUEREUR : - La société LOMABBY, SARL au capital de 2.000euros dont le siège social est à GARCHIZY (Nièvre) - 47, Rue de la Liberté, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 104 566 187
DESIGNATION DU FONDS : Un fonds de commerce et artisanal de coiffure mixte et vente de produits cosmétiques sis et exploité à GARCHIZY (Nièvre) - 4, Rue Francis Bar, sous le nom commercial et l'enseigne « A.T. TIFS » pour l'exploitation duquel le VENDEUR est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 538 354788
PRIX : 50.000 euros
JOUISSANCE : le 1er juin 2026
OPPOSITION : Pour la réception des pièces, des oppositions et des correspondances il est fait élection de domicile au cabinet NOVO CONSEILS sis à NEVERS (Nièvre) - 15, Rue Adam Billault, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour avis

AL26023184

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 03/08/2021, Mr Bernard REMOND, célibataire, demeurant à LUZY (58170) 5-7 avenue Hoche, né à SEMELAY (58) le 26/09/1938, décédé à LUZY (58) le 15/12/2025, a institué des légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170), suivant PV du 26/03/2026 dont une copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de Nevers.
Les oppositions pourront être formées auprès Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170) BP 16, référence CRPCEN : 58028, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL260231

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

AUCLAIR Sandra - RCS Nevers 800 647 133 - librairie, papeterie, vente et achat de livres, articles de papeterie, carterie, fournitures scolaires, articles destinés aux loisirs créatifs, articles cadeaux, fournitures et matériels de bureau - 2 place du 8 Mai 1945 58170 Luzy. Jugement en date du 01/06/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL26023162

MATHIEU Jean-Claude - travaux peinture et platrerie - 2 rue de Bel Air 58470 Magny-Cours. Jugement en date du 01/06/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26023163

NOGUEIRA MARQUES Ana - RCS Nevers 892 594 409 - débit de boissons, bimbeloterie, confiserie, carterie, restauration rapide, dépôt de pains et point chaud pour cuisson du pain, alimentation, dépôt de gaz, tabac et tous articles s'y rapprochant. - 27 rue St-Jacques de Compostelle 58420 Guipy. Jugement en date du 01/06/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26023164

GOBARD-THOMAS - RCS Nevers 888 966 843 - boulangerie, pâtisserie, viennoiserie confiserie, glaces, sandwicherie et plats préparés, traiteur, boissons chaudes et froides, salon de thé. acquisition et l'exploitation de tous biens immobiliers, mobiliers, fonds de commerce sous toutes formes commerciales et notamment par voie d'acquisition, de location, de création, de franchise, de toutes activités et fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie - 28-30 boulevard de la République 58120 Château-Chinon(Ville). Jugement en date du 01/06/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26023165

C.O.M - RCS Nevers 887 833 549 - bar restauration - 73 rue Camille Barrere 58400 La Charité-sur-Loire. Jugement en date du 01/06/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26023166

L'IDYLLE EN MER - RCS Nevers 921 586 905 - fabrication et vente de plats à emporter ambulante - vente de boissons alcoolisés ou non - organisation de manifestations et d'événements - restauration rapide et traditionnelle - 11 rue du Rivage 58000 Nevers. Jugement en date du 01/06/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26023167

SOUMARWA - RCS Nevers 948 011 226 - les activités de traiteur, rôtisserie, épicerie (sans vente de boissons alcoolisées), la préparation à caractère artisanal de produits à base de viande ou d'abats et de charcuteries, associée à la vente au détail des produits préparés et notamment sur internet. - 47 bis rue Henry Bouquillard 58000 Nevers. Jugement en date du 01/06/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26023168

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Sauvigny-les-Bois (58) 2 ha 60 a 80 ca 'BOISLAMBERT' : B-0076
Cmne de Mhère (58) 1 ha 99 a 90 ca 'LE PLESSIS VERNAY' : D-0144—0147—0150 - 'BEAUREGARD' : D-1310
Cmne de Tracy-sur-Loire (58) 8 ha 93 a 36 ca 'LA GABILLAUDERIE' : A-0823—0827—0828 - 'LES GRANDES HATES' : A-0785—0786—0791—0792—0804—0818—0819—0820 - 'LES CHAMPS BILLARD' : A-0973—0974—0979—0980—1805ZB-0010—0011 - 'LES GRANDES PIECES' : ZB-0027—0028—0029—0078 - 'LES LEVEES' : ZC-0034—0035—0036—0037—0040
Et par extension Cmne de Saint-Andelain (58) 2 ha 98 a 80 ca 'BREUGNON' : ZE-0012
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/06/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023195

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

ANNONCES LÉGALES

Office Notarial du Val Charitois

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du date du 19 avril 2018, Madame Madeleine Mary-Blanche PENEVEYRE, retraitée, demeurant à VARENNES-LES-NARCY (58400) EHPAD Le Champ de la Dame Rue des Écoles PASSY LES TOURS, née à POUGUES-LES-EAUX (58320) le 24 août 1932, veuve de Monsieur André Marie Joseph Adrien Alfred JOMIER, décédée à VARENNES-LES-NARCY (58400) le 30 mars 2026, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Julie MICHELOT, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE, le 4 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Me Julie MICHELOT, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, BP 47, référence CRPCEN 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS (58000), de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26023200

SCP DINET & ASSOCIES
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL, ARTICLE 1378-1
CODE DE PROCEDURE CIVILE LOI N°2016-1547
DU 28 NOVEMBRE 2016
Suivant testament olographe en date du 14 janvier 2020 Madame Solange Bleuette Marcelle COUTURIER a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume DINET notaire à CLAMECY (Nièvre) 24 rue Marié-Davy, le 30 avril 2026 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par acte d'huissier ou lettre recommandée avec avis de réception, par tout intéressé auprès de Maître DINET, notaire susnommé, référence CRPCEN : 58034, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26023207

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130)
1, rue Plouzeau

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suite au décès de Monsieur Alain Armel Pierre André LUSURIER, demeurant à GUERIGNY (58130), 3 rue Barbé.
Célibataire.
Né à JOUY (28300), le 8 décembre 1953.
Décédé à GUERIGNY (58130), le 2 janvier 2026. Maître Audrey ROUSTIC, notaire à GUERIGNY (58130), 1, rue de Plouzeau est chargée du règlement de la succession. Il existe un testament olographe en date du 14 décembre 2015 contenant un legs universel ayant fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description en date du 25 février 2026 duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine.
Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire susnommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal JUDICIAIRE de NEVERS, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament .
Pour avis.

AL26023226

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL EURO FINANCES CONSEILS

512, rue Saint Just
58600 GARCHIZY
RCS Nevers 414 497 370

Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 05/06/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 05/06/2026 conformément aux dispositions statutaires. M. Didier Laroute demeurant 512 rue Saint Just 58600 GARCHIZY a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour assurer l'ensemble des opérations pour radier la société et protéger les droits des associés. Le siège de liquidation est fixé au siège social.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL26023218

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL RH FORM'ACTION

512 rue Saint Just
58600 GARCHIZY
RCS Nevers 510 126 071

Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 05/06/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 05/06/2026 conformément aux dispositions statutaires. M. Didier Laroute demeurant 512 rue Saint Just 58600 GARCHIZY a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour assurer l'ensemble des opérations pour radier la société et protéger les droits des associés. Le siège de liquidation est fixé au siège social.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL26023219

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MAILLARD

SCI en liquidation
au capital de 100 euros
Siège social : 8 rue des Coppes
58160 DRUY PARIGNY
529 601 940 RCS NEVERS

Aux termes de l'Assemblée Générale du 6 mai 2026, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Michel MAILLARD demeurant 5 rue du buisson prêtre 58300 SOUGY SUR LOIRE de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 6 novembre 2025.
Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis.

AL26023185

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LABORATOIRE D'ART DENTAIRE COLLONGE

EURL
au capital de 7.622,45 euros
18 Bis boulevard du Docteur Galvaing
58300 DECIZE
403 638 398 RCS NEVERS

Le 30/05/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/05/2026. Monsieur Hervé COLLONGE demeurant 640 rue du Docteur Jean Pidoux 58320 POUGUES LES EAUX, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 640 rue du Docteur Jean Pidoux 58320 POUGUES LES EAUX.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26023209

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

AMBRE
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue de la Fontaine, «Trinay», 58210 MARCY
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MARCY du 26/05/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : AMBRE
Siège social : 2 rue de la Fontaine, «Trinay», 58210 MARCY
Objet social : l'acquisition de tous immeubles immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. et Mme AUCOIN Nicolas et Emilie, demeurant 2 rue de la Fontaine, Trinay, 58210 MARCY
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL26023072

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 30/05/2026, il a été constitué une Société Civile dénommée : OPH VV
Objet social : La Société a pour objet :
- La propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration et la gestion, notamment par location ou autrement, de tous biens immeubles, de tous droits immobiliers, tous biens mobiliers et de participations dans toutes sociétés,
Siège Social : 9, route de Paris 58640 VARENNES-VAUZELLES.
Capital Social : 1 500 euros
Gérance : Monsieur Akram GRHER demeurant 38, rue d'Estutt de Tracy -Nevers, Nièvre
Agrément des Cessions de Parts Sociales : 13-1 : majorité des 2/3.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis.

AL26023114

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : JL IMMO ;
Siège social : 53 E, route de Trangy – 58000 SAINT ELOI ;
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
Durée de la Société : 99 ans ;
Capital social : 1 000 € ;
Gérance : M. Luc OSBERY dt à SAINT ELOI (58) – 96, Route de Trangy ;
Immatriculation de la société au RCS de NEVERS.
Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL26023197

FIDACT AVOCATS

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Marmaudry
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Place de l'Eglise, 58220 CESSY LES BOIS
RCS NEVERS
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CESSY LES BOIS du 04.06.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : Marmaudry
Siège : 14 Place de l'Eglise, 58220 CESSY LES BOIS
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : L'activité d'organisation en évènement de tous genres ;
Le consulting en communication et stratégie événementielle ;
La location et la vente de tout matériel nécessaire à l'organisation et à la tenue d'évènement en tous genres ;
La location de courte durée en meublée de tourisme ;
L'activité de conciergerie en location de courte durée touristique ;
La restauration sur place et à emporter ;
L'activité de débit de boisson;
La tenue d'un commerce d'épicerie fine, dépôt de pain et relais colis ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Madame Marcella MAUDRY, demeurant 1 Route des Carrés, 58220 CESSY-LES-BOIS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
La Présidente

AL26023199

YONNE

// MODIFICATION

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 SAINT DOULCHARD
tél. : 02 48 70 95 81

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

GROUPE ENJOY
Société par actions simplifiée au capital de 1.000€
Siège social : 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE
Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE sous le n° 918 704 933
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 4 mai 2026, Monsieur Vincent GRACIA, domicilié 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE, a été désigné en qualité de directeur général.
Mention en sera faite aux RCS d'AUXERRE.
Pour insertion, Maître Pierre GUILLET,
Avocat spécialement mandaté

AL26023182

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30/05/2026, l'Associé Unique de la SARL A.J LOCATION, au capital de 40 000 €, dont le siège social est fixé avenue des Fonderies de Pont à Mousson 89100 ST DENIS, immatriculée au RCS de SENS n° 483 511 085, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 euros.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions sont soumises à l'agrément de la majorité des voix des associés. Sous sa forme de SARL, la Société était gérée par M. Antonio NENO CORDEIRO. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par M.Antonio NENO CORDEIRO, demeurant 20 rue de la Mal Ecluse 89100 COLLEMMIERS.
Pour avis, la Gérance.

AL26023201

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n°PREF-SGAD-BE-2026-0081 du 12 mai 2026, du Code de l'environnement et du Code de l'urbanisme, une enquête publique est ouverte, relative à la demande de deux permis de construire pour l'implantation d'un parc agrivoltaïque,porté par la SAS TotalEnergies Renouvelables France,d'une emprise de 40,88 ha au sol et d'une puissance de 16,16 MWc, sur le territoire de la commune de CRUZY-LE-CHÂTEL.
Cette enquête se déroule en mairie de CRUZY-LE-CHÂTEL, siège de l'enquête, pendant 32 jours consécutifs, du lundi 08 juin2026 (9 h) au jeudi 09 juillet 2026 (17 h).
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le public peut prendre connaissance du dossier, contenant notamment une étude préalable agricole, une étude d'impact environnementale et l'absence d'avis de l'Autorité environnementale.
Le public pourra formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.
Madame Catherine SEMBLAT est désignée commissaire enquêtrice titulaire et Madame Sylvie LAFORGE est désignée commissaire enquêtrice suppléante pour diligenter l'enquête.
Madame Catherine SEMBLAT recevra, en personne, au sein de la mairie de CRUZY-LE-CHÂTEL, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- lundi 08 juin 2026 de 09 h à 12 h
- jeudi 18 juin 2026 de 14 h à 17 h
- jeudi 02 juillet2026 de 09 h à 12 h
- jeudi 09 juillet de 14 h à 17 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- par inscription sur le registre d'enquête accessible en mairie ;
- par voie électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-cruzy-le-chatel@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site Internet des services de l'État et donc visibles par tous) ;
- par courrier à l'attention de Madame Catherine SEMBLAT,commissaire enquêtrice, à la mairie de CRUZY-LE-CHÂTEL.
Le dossier est également consultable sur le site Internet des services de l'État : www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque /Enquêtes Publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre(Bureau de l'Environnement), sur rendez-vous au03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commissaire-enquêtrice en Préfecture, en mairie de CRUZY-LE-CHÂTEL, ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de :
Madame Alexandra GARRIGUES, Cheffe de projets EnR pour la SAS TotalEnergies Renouvelables France - 38, Avenue Françoise Giroud - 21000 DIJON - Email :alexandra.garrigues@totalenergies.com

AL26022884

// MARCHÉS PUBLICS

APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1-Identification de l'organisme qui passe le marché :
SIVOS DES PORTES DU MORVAN
représenté par son Président, Monsieur Martial RENAULT
SIVOS DES PORTES DU MORVAN
4 rue de la Cure
89 200 MAGNY
Tél : 03.86.33.11.31
E-mail : sivosdesportesdumorvan@orange.fr
2-Objet du marché :
Construction de bâtiments modulaires, extension du préau existant, et aménagement du restaurant scolaire.
Le marché comporte cinq lots :
LOT N°1 – GROS ŒUVRE, TERRASSEMENTS, RÉSEAUX ET ABORDS EXTÉRIEURS
LOT N°2 – CONSTRUCTIONS PREFABRIQUEES MODULAIRES
LOT N°3 – OSSATURE-CHARPENTE BOIS-COUVERTURE-BARDAGE PREAU
LOT N°4 – PLOMBERIE
LOT N°5 – ELECTRICITE
3-Procédure de passation :
Marché à Procédure Adaptée, passé en application du Code de la Commande Publique (article L 2123-1)
4-Nature du marché :
Marché public de travaux
LOT N°1 - GROS ŒUVRE, TERRASSEMENTS, RÉSEAUX ET ABORDS EXTÉRIEURS – Code CPV 45223220-4LOT N°2 – CONSTRUCTIONS PREFABRIQUEES MODULAIRES – Code CPV 45223810-7
LOT N°3 – OSSATURE-CHARPENTE BOIS-COUVERTURE-BARDAGE PREAU – Code CPV 45261100-5
LOT N°4 – PLOMBERIE – Code CPV 45330000-9
LOT N°5 – ELECTRICITE – Code CPV 45311200-2
5-Date prévisionnelle de démarrage des travauxLa période de préparation devrait démarrer semaine 34/2026.Les travaux devraient démarrer semaine 38/2026.
6-Durée d'exécution du marché :
La durée prévisionnelle globale de l'opération est fixée à sept (7) mois.
La période de préparation de quatre (4) semaines est comprise dans le délai global d'exécution.
Les délais d'exécution propres à chaque lot s'insèrent dans ce délai d'ensemble.
7-Financement et paiement :
Emprunts et subventions.
Paiement par mandat administratif.
8- Retrait du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :
Par voie électronique : sur la plateforme de mise en ligne de l'Avis de publicité
Plateforme de dématérialisation de l'ARNIA : **https://www.ternum-bfc.fr**
9-Visite obligatoire sur le lieu d'exécution :
rue des écoles - 89200 MAGNY
Les visites sur site dont l'adresse est indiquée ci-dessus auront lieu aux dates suivantes :
- une visite le mercredi 10 juin 2026 à 09h,
- une visite le mercredi 17 juin 2026 à 09h,
- une visite le mercredi 24 juin 2026 à 09h.
10- Contenu du dossier d'offre :
- l'Acte d'Engagement (AE) et ses annexes
- la décomposition des prix globaux et forfaitaires (DPGF)
- le mémoire justificatif détaillé (pièces constitutives listées dans le règlement de la consultation)
- le mémoire vert - environnemental
- le certificat de visite
11-Date et heure limites de réception des offres :
06 juillet 2026 à 12 heures 00
12-Durée de validité des offres :
A partir de la date limite de remise des offres : cent cinquante (150) jours.
13-Critères d'analyse :
- Le critère prix : noté sur 50 points
- Comparaison avec « l'offre la moins-disante» (notée sur 20 points)
- Comparaison avec la « moyenne des offres » (notée sur 30 points)
- Le critère valeur technique : noté sur 40 points
- Expertise du candidat (notée sur 10 points)
- Compétences et moyens humains (notée sur 15 points)
- Caractéristiques opérationnelles (notée sur 15 points)
- Le critère vert – environnemental : noté sur 10 points
- Politique environnementale de l'entreprise (noté sur 3 points)
- Caractéristiques environnementales de l'offre (noté sur 7 points)
14-Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas -21000 DIJON
15-Modalité de transmission des candidatures et des offres :
Les candidats transmettent leur offre en ligne par téléchargement sur la plate-forme de dématérialisation : https://www.ternum-bfc.fr.
Seule la réponse électronique est autorisée.
16-Envoi facultatif d'une copie de sauvegarde
La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé portant les mentions obligatoires (se reporter au règlement de la consultation) et l'adresse suivante : Mairie de Magny, 4 rue de la Cure, 89200 MAGNY.
17-Date de mise en ligne du présent avis :
04 Juin 2026

AL26023183

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, location ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BRANNAY : vente et location de terres libres après récolte 2026 avec matériel et DPB à reprendre :
-15 ha 68 a 01 ca - DPB à 100 € /Ha - 'RU CREUX' : A - 0786 - 'LES MOUX' : B - 0230 - 'LE VILLAGE' : ZE – 0005 - 'L ARPENT ROUGE' : ZH – 0184 – 0186 - 'VALLEE AUX DENIS' : ZI – 0046 – 0048 - 'LES MARTINS-OUEST' : ZK – 0052 – 0055 – zonage : zones A et N du PLU.
-3 ha 47 a 75 ca – location par le biais d'un bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter du 01/09/2026 – DPB à 100 € /Ha - 'MOULIN BONNEAU' : ZK – 0048 - 'LES MARTINS-OUEST' : ZK – 0059 – 0169 - 0192 - zonage : zones A, N et N/U du PLU.
-4 ha 44 a 35 ca – location par le biais d'un bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter du 01/09/2026 -DPB à 100 € /Ha - 'MOULIN BONNEAU' : ZK – 0188 – zonage : zone N du PLU.
- 3 ha 03 a 50 ca – location par le biais d'un bail rural d'une durée de 9 ans à compter du 01/09/2026 - DPB à 150 € /Ha - 'VALLEE AUX DENIS' : ZI – 0047 – zonage : zone A du PLU.
COULANGES LA VINEUSE – bois taillis, terre en partie occupé - 25 a 22 ca - 'REVERS DE VAROUX' : ZM - 0516 - 'REVERS DU GROIS' : ZM – 0224. zonage : RNU.
POURRAIN - terre - fonds occupé - l'exploitant en place sera prioritaire à l'attribution. S'il ne souhaite pas acquérir les parcelles qu'il exploite, la SAFER attribuera les biens à un bailleur afin de le maintenir en place - 7 ha 56 a 00 ca - 'LES PINABEAUX' : ZC – 0096 – 0097 – 0098 – 0099 - 0100 - zonage : zone A du PLU.
SAINT PÈRE – bois taillis, landes, terres -74 a 33 ca - 'VIGNES DE LA GARENNE' : B – 0616 – 0701 – 0727 – 0735 - 0741 - 'LA CORVEE' : ZE - 0066 - 'LES ARPENTS' : ZN – 0013 - 0015 – zonage : zones A et N du PLU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/06/2026 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 03.86.46.99.74 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023227

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe daté du 9 janvier 2024, déposé suivant procès-verbal reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 16 mai 2026.
Monsieur Michel Maurice Camille HOUY, retraité, demeurant à Sens (89100), EHPAD VERMIGLIO– 53 rue Bellocier.
Né à Nemours (77140), le 2 octobre 1950.
Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité retraité.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à Sens (89100), le 10 mars 2025.
A institué pour son légataire universel l'Association dénommée « Comité Français pour l'UNICEF », association déclarée, dont le siège social à Paris (6ème), 3 rue Duguay-Trouin, identifiée sous le numéro SIREN 784.671.695 et déclarée à la préfecture de Paris.
Une copie authentique du procès-verbal, avec copie figurée du testament, a été reçue par le Tribunal de Sens, le 21 mai 2026.
Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 1107 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe du Tribunal Judiciaire, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.
Ladite opposition devant être formée auprès de Me Emmanuel ARNAUD, Notaire, 28 avenue Georges Pompidou, 89100 Sens, Notaire chargé du règlement de la succession de Monsieur Michel HOUY.
En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.
Pour insertion
Le Notaire.

AL26023159

Notaires

SELAS Maître Caroline BRISSON,
Notaire à AUXERRE (89000),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

AVIS DE SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL

Art 1007 du Code Civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n°2016-15-47 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 18 juillet 2025, Monsieur Marc Eric GEOFFROY, demeurant à AUXERRE (89000) 5 allée du Foulon, né à NEVERS (58000), le 29 octobre 1969, décédé à AUXERRE (89000), le 20 février 2026.
A institué un légataire universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Caroline BRISSON, notaire à AUXERRE (89000), 18-20 Bd du 11 novembre, CRPCEN 89003, le 27 mai 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Le certificat de réception dudit PV a été reçu par le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, le 1er juin 2026.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire susnommé, dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de l'expédition du PV d'ouverture et de description de testament et de la copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le notaire.

AL26023191

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : CAREVECO

Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 80 000 euros.
Siège social : 8 Rue des Petits Près
89100 SAINT DENIS-LES-SENS.
803290576 RCS de SENS.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société . Madame Evelyne SEBILLAULT, demeurant 8 Rue des Petist Près 89100 SAINT-DENIS-LES-SENS a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
La liquidatrice

AL26023117

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DES EPINETTES

EARL en liquidation à capital variable,
au capital plancher de 7 622,48 €
Siège social : la Champagne
89150 SAINT-VALERIEN
414 760 595 RCS SENS
Liquidatrice : Mme Janine MIREUX épouse MATIGNON - la Champagne
89150 SAINT-VALERIEN

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2026, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, la liquidatrice.

AL26023150

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

DU GARMENTOIS
SCI au capital de 1 524,50 €
Siège social : la tuilerie
89100 COLLEMIERS
RCS SENS 390 999 415

L'assemblée générale extraordinaire du 20/05/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/05/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame BARRE Martine, demeurant la tuilerie, 89100 COLLEMIERS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce SENS.

AL26023160

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ART'TIF

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 7 rue Charles de Foucault
89 000 AUXERRE
Siège de liquidation :
4 Allée de Beschereau 89000 AUXERRE
504 576 281 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 4 mai 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin

ANNONCES LÉGALES



TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de l'entrepreneur individuel Monsieur Eric Edmond Gabriel LOISON 45 Route d'Auxerre 89470 Monéteau (travaux de plâtrerie). SIREN 422917856. CIP 5095. Date de cessation des paiements : 11/05/2026 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26023129

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant l'extension de la procédure de redressement judiciaire ouverte au profit de l'EARL DOMAINE LIONEL ET SEVERINE JACQUET (RCS AUXERRE 440.782.266) à ses dirigeants, Monsieur Lionel et Madame Sévrine JACQUET 7, Rue du Beugnon 89530 Chitry.

AL26023130

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS SSITEK 1 bis chemin de Halage 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 794297002. CIP 4741.

AL26023131

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'EIRL KAVACIUK Frédéric 3 place de l'Eglise 89520 Sainte-Colombe-Sur-Loing. RCS Auxerre 901346627. CIP 4772.

AL26023132

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique AL2M 6 rue Léon Serpollet 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 432043461. CIP 4655.

AL26023133

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique EURL STEPHANE LORENZINI 5 route d'Etrée 89200 Magny. RCS Auxerre 444123681. CIP 4975.

AL26023134

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'entrepreneur individuel Monsieur Patrick DENIS 8 Allée des Palmes 89000 Auxerre. RCS Auxerre 409250388. CIP 5001.

AL26023135

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique HYDRO BE 1 ETRE 9 avenue de la Fontaine Sainte Marguerite 89000 Auxerre. RCS Auxerre 883866899. CIP 5010.

AL26023136

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS ENTREPRISE AUXERROISE DE BATIMENT 2 allée de Vaucorbon Zone d'Activités des Mignottes 89000 Auxerre. RCS Auxerre 382799781. CIP 3566.

AL26023137

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS AERO SERVICES RESTAURATION ROUTE D'APPOIGNY - Aéroport d'Auxerre - Hangar Nord 89380 Appoigny. RCS Auxerre 537412348. CIP 4969

AL26023138

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl Aztech-Formation Pépinière d'entreprise de l'Auxerrois 105 rue des Mignottes CS 20259 89000 Auxerre. RCS Auxerre 819184557. CIP 4944.

AL26023139

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'EIRL DAUGRAIN Angélique 6 rue des Écoles 89800 Maligny. RCS Auxerre 901616821. CIP 4947.

AL26023140

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'entrepreneur individuel Madame Morgane BLOYER 9 Rue des Pâquerettes 89290 Champs-sur-Yonne. RCS Auxerre 893047613. CIP 4949.

AL26023141

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique ROTHE FERMETURES Z I du Bel Air 89400 Cheny. RCS Auxerre 340876473. CIP 4708.

AL26023142

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans au profit de la SAS à associé unique TRANSPORTS AB89 EXPRESS 10 ter route de Vallan 89000 Auxerre (transports publics routiers de marchandises). RCS Auxerre 849771431. CIP 4913. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL26023143

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 01/06/2026 convertissant la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire au profit de l'exploitant agricole Monsieur Cédric JEANDEAUX 6 rue de la Malrue 89520 SAINT EN PUISAYE (culture de céréales). SIREN 499899912. Administrateur : la SELARL DETROIT en la personne de Me Jean-Baptiste ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Mandataire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre. CIP 5004

AL26023144

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 03/06/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique SAGEC AVALLON 20 rue Carnot 89200 Avallon (Expert-Comptable.). SIREN 979831724. CIP 5096. Date de cessation des paiements : 10/04/2026. Administrateur judiciaire: la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26023151

Jugement du Tribunal de Commerce de Sens en date du 02/06/2026, ouvrant une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SASU ACTIF EMS AUXERRE 13, Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre (centre de remise en forme par électrostimulation). RCS SENS 981 694 391. Date de cessation des paiements : 15/01/2026. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL Société Archibald 1 Boulevard de l'Epée 89100 Sens, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26023172

2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Sophie LOYRAUX, demeurant 4 Allée de Beschereau 89000 AUXERRE, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 4 Allée de Beschereau 89000 AUXERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des Activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26023216

// CONSTITUTION

Notaire
Maître Violaine Gaudiez

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Violaine GAUDIEZ, notaire à AVALLON, en date du 23 mai 2026, à AVALLON.
Dénomination : DYLAN ROBERT.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 58 B Rue de la Liberté, 89200 SAUVIGNY-LE-BOIS.
Objet : La société a pour objet :
- L'acquisition, la gestion, et plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers, y compris la mise à disposition à titre gratuit desdits biens et droits au profit de ses associés ; exceptionnellement la vente des immeubles appartenant à la société,
- La prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisses, avec ou sans garanties hypothécaires, destinées au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres, à faire dans les immeubles de la société, - Eventuellement, le cautionnement au profit de ses associés, - Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 100 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés.Toutes les autres cessions à titre onéreux ou à titre gratuit sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant : Monsieur Dylan ROBERT, demeurant 1 rue de l'Ecole, Vassy, 89200 ETAULE.
La société sera immatriculée au RCS AUXERRE.
La Notaire.

AL26023154

Hervé CHANTIER
Notaire
5 rue du Professeur Mocquot
89380 APPOIGNY
(Yonne)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 1er juin 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI ELEONORE
Siège social : BUSSY EN OTHE (89400) 1 rue Saint Jean.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement. La possibilité par la société de loger ses associés à titre gratuit.
Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.
Apports en numéraire : Monsieur Jérémy DELLIER la somme de neuf cents euros (900 EUR).
Madame Isabelle DELLIER la somme de cent euros (100 EUR).
Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés et aux descendants des associés.
L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
Premier GERANT : Monsieur Jérémy DELLIER demeurant à BUSSY EN OTHE (89400) 1 rue Saint Jean.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
Le notaire.
Pour avis et mention
Le notaire.

AL26023171

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 juin 2026, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole :
Dénomination sociale : SCEA DE SAINT HUBERT.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à1870-1 du Code civil et par les décrets pris pourl eur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 504 000,00 €.
Siège social : 24 rue du Faubourg – 89310 CHÂTEL-GERARD.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature : Apport de biens meubles pour un montant net de 503 610,39 € et de numéraire pour un montant de 389,61 €.
Gérant : M. Thomas MONNOT, demeurant à CHÂTEL-GERARD (89310), 9 rue d'Annoux.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis et mention, les fondateurs.

AL26023204

Hervé CHANTIER
Notaire
5 rue du Professeur Mocquot
89380 APPOIGNY
(Yonne)

AVIS DE CONSTITUTION

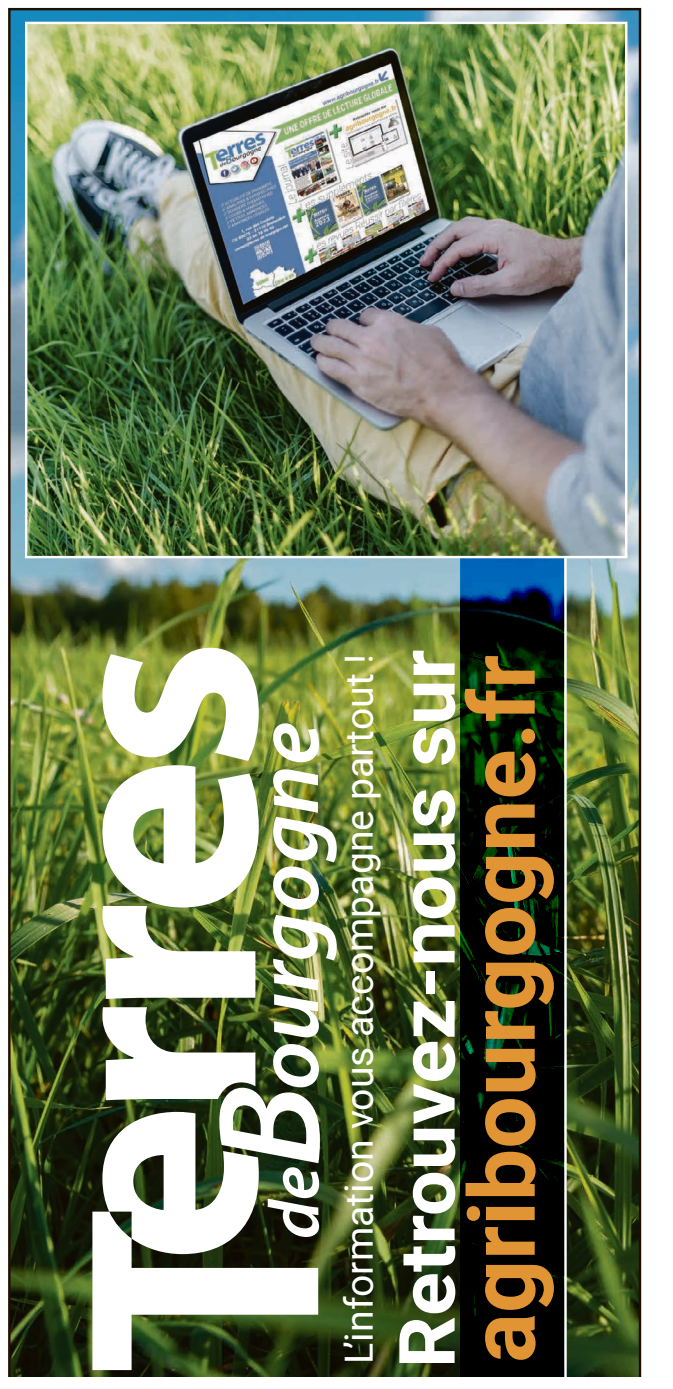
Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 5 juin 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI HEXAHOME.
Siège social : BASSOU (89400) 3 rue de l'Abreuvoir.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR).
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement. Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.
Apports en numéraire : Monsieur Bertrand DENIS la somme de deux cents euros (200 EUR). Madame Angélique GILBERT la somme de deux cents euros (200 EUR). Monsieur Célestin DENIS-DUREY la somme de deux cents euros (200 EUR). Madame Noémie FRANCISCO la somme de deux cents euros (200 EUR). Monsieur Baptiste POIRETTE la somme de deux cents euros (200 EUR). Monsieur Valentin POIRETTE la somme de deux cents euros (200 EUR).
Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
Premiers CO-GERANTS : Monsieur Bertrand DENIS demeurant à BASSOU (89400) 3 rue de l'Abreuvoir. Madame Angélique GILBERT demeurant à BASSOU (89400) 3 rue de l'Abreuvoir. Monsieur Célestin DENIS-DUREY demeurant à VAL D'OUST (56460) 13 rue René Descartes. Madame Noémie FRANCISCO demeurant à VAL D'OUST (56460) 13 rue René Descartes. Monsieur Baptiste POIRETTE demeurant à BASSOU (Yonne) 3 Rue de l'Abreuvoir. Monsieur Valentin POIRETTE demeurant à BASSOU (Yonne) 3 Rue de l'Abreuvoir.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis et mention
Le notaire.

AL26023208

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 juin 2026, à VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE.
Dénomination : SOSSAI IMMO.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 12 Route de Bagneaux, 89190 VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE.
Objet : L'acquisition, la construction, l'aménagement, la mise en valeur, la vente, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1 000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : La cession des parts sociales doit être constatée par écrit. La cession n'est opposable à la société qu'autant qu'elle lui aura été signifiée par acte extra judiciaire ou qu'elle aura été acceptée par elle dans un acte authentique en application de l'article 1690 du code civil. La cession des parts sociales est rendue opposable à la société par transfert dans un registre spécial dénommé registre des associés établi et obligatoirement tenu conformément aux dispositions de l'article 51 du décret 78-704 du 3 juillet 1978. Au vu d'une copie de l'acte de cession certifiée conforme par le cédant, il sera établi un nouveau feuillet pour le nouvel associé comportant les mentions prévues à l'article 51 du décret précité. Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de cette formalité et après publication conformément à la loi. Les cessions de parts entre associés, les cessions de parts entre ascendants et descendants d'un associé et, le cas échéant, les cessions entre conjoints et partenaires avec lesquels ont été conclus un pacte civil de solidarité interviennent librement. Toutes les autres cessions n'interviennent qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant dans les conditions pour les décisions extraordinaires..
Gérant : Madame Hélène SOSSAI, demeurant 12 Route de Bagneaux, 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
Gérant : Monsieur Julien SOSSAI, demeurant 12 Route de Bagneaux, 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
La société sera immatriculée au RCS SENS.

AL26023211



Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr